

La réglementation française oblige la maintenance des équipements industriels comme les portes (tout type) et équipements de quais pour une meilleure sécurité dans les entreprises.

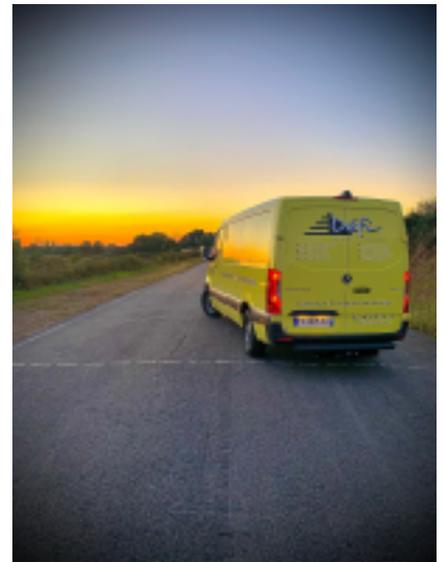
DEFI intervient pour réaliser ces visites de maintenance 1 à 2 fois par an et par équipement selon la typologie de ceux-ci.

Chaque client possède un accès personnalisé à notre site internet permettant d'assurer un suivi optimal des équipements ( historique des rapports d'intervention, des factures )



À la fin de chaque visite, notre technicien complétera sur une tablette, le rapport de son intervention et vous le fera signer électroniquement.

Ce rapport est ensuite vérifié par le chargé d'affaires qui administrera ensuite un devis si besoin d'un changement de pièce. Le compte rendu vous sera envoyé dans les plus brefs délais.



## LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

Dans sa démarche de qualité et de sécurité, DEFI accorde ses services aux réglementations en perpétuel changement.

Les équipements se doivent d'être vérifiés tous les 6 mois selon leur typologie d'après la norme européenne EN 13241-1.

D'après un certain nombre de normes européennes, décrets et arrêtés, les chefs d'entreprises ont l'obligation de vérifier la fiabilité et le bon état de fonctionnement de leurs équipements.

*Pour en savoir plus, consultez le site Légifrance*

## OBJECTIFS DE LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

- Statuer sur l'inventaire des équipements industriels et sur les écarts identifiés par rapport au périmètre d'application du contrat,
- Évaluer l'état des installations au travers des contrôles de l'état général des matériels par le biais d'une analyse visuelle de ces derniers,
- Faire un état de la réglementation applicable au périmètre pris en charge par les sociétés DEFI,
- Analyser les risques en terme de sécurité des biens et des personnes,
- Préconiser des améliorations en vue des travaux de renouvellement,
- Identifier les travaux de remise en état des installations, de les prioriser pour fiabiliser leur exploitation et optimiser la maintenance préventive.



## MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE PENDANT LES VISITES DE MAINTENANCE

Désignation d'une personne référente pour le suivi de la maintenance.

1

Organisation d'une réunion de mise au point avec le client.

2

Saisie des modalités du contrat sur notre logiciel.

3

Repérage de l'ensemble des équipements .

4

Élaboration d'un planning de visite par site via notre logiciel en tenant compte des contraintes de fonctionnement du site.

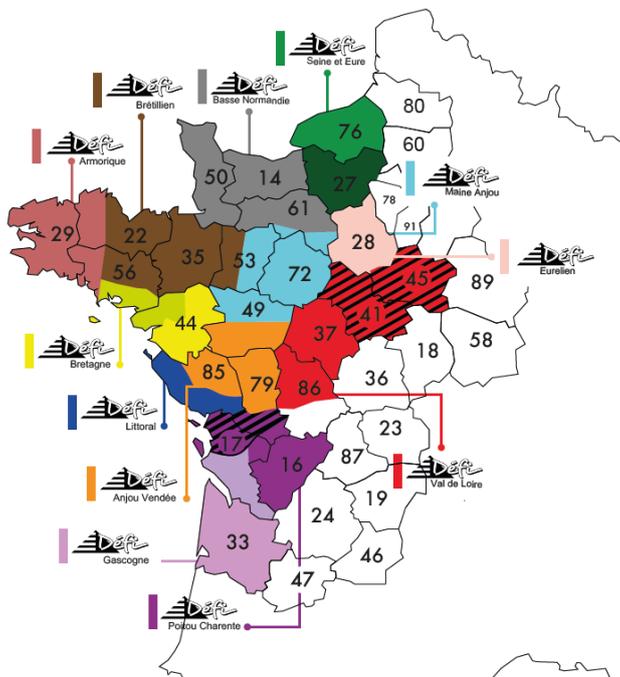
5

Confirmation de notre passage 24h à 48h avant notre intervention.

6

Pendant l'intervention, un contrôle complet et une vérification de conformité de chaque équipement seront réalisés en suivant une procédure stricte spécifique à chaque équipement.

1



## NOS CLIENTS ONT AUSSI ÉTÉ INTÉRESSÉS PAR :



Dépannage



Portail



Porte coupe-feu



CONTRAT DE MAINTENANCE



DÉPANNAGE



INSTALLATION DE PRODUITS NEUFS



PORTES

PORTE SECTIONNELLE  
PORTE PIÉTONNE  
PORTE SOUPLE À RELEVAGE RAPIDE  
PORTE COUPE-FEU  
PORTE ISOTHERME  
PORTE ACCORDÉON  
PORTE COULISSANTE  
PORTE BASCULANTE  
PORTE MONOBLOC



PORTAILS

PORTAIL COULISSANT  
(1 OU 2 VANTAUX)  
PORTAIL BATTANT  
(1 OU 2 VANTAUX)



ÉQUIPEMENTS DE QUAIS

NIVELEUR DE QUAI ET BUTOIRS  
MINI-NIVELEUR  
PONT DE LIAISON (ARTICULÉ ET NON ARTICULÉ)  
SAS D'ÉTANCHÉITÉ  
CALE ROUE  
BLOQUEUR DE ROUE  
GUIDE ROUE  
ABRI DE QUAI  
TABLE ÉLÉVATRICE



GESTION D'ACCÈS

BARRIÈRE LEVANTE  
PORTILLON  
TOURNIQUET  
BORNE ESCAMOTABLE



RIDEAUX

RIDEAU MÉTALLIQUE À LAMES  
RIDEAU ISOLÉ  
RIDEAU NON ISOLÉ  
RIDEAU À VITESSE RAPIDE  
RIDEAU À LANIÈRES  
RIDEAU TEXTILE COUPE-FEU



STANDARD  
DÉPANNAGE

02 40 69 24 13



www.defi-fermetures.fr



Service administratif

Parc d'activités Legé Nord  
3 Rue du Bois Fleuri  
44650 LEGÉ

☎ 02 40 69 24 13  
☎ 02 40 04 97 37

✉ administratif@defi-fermetures.fr

🌐 www.defi-fermetures.fr

